

3 CN
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 205 AVENUE DU DOUZE JUILLET 1998
LES MILLES, 13080 AIX EN PROVENCE
504 567 223 RCS AIX EN PROVENCE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DU PRÉSIDENT DU 15 JUIN 2026

Le 15 juin 2026,
A 9 heures,

Monsieur Camille GERBINO, demeurant 3 Crémade Nord Route de Langesse,
13100 LE THOLONET

Agissant en qualité de Président de la société 3 CN sus-désignée,

A pris les décisions suivantes relatives au transfert du siège social et à la modification
corrélative des statuts.

PREMIERE DECISION

En vertu de l'article 3 des statuts, le Président décide de transférer le siège social du 205
AVENUE DU DOUZE JUILLET 1998, LES MILLES, 13080 AIX EN PROVENCE au 4 Avenue
de Lattre de Tassigny 13170 LES PENNES MIRABEAU, et ce à compter de ce jour.

DEUXIEME DECISION

Il décide en conséquence de modifier l'article 3 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 3 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 4 Avenue de Lattre de Tassigny 13170 LES PENNES MIRABEAU".

Le reste de l'article demeure inchangé.

Le Président donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal
aux fins de réaliser ce transfert et d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

Camille GERBINO
Président

Signé par :

A730063E859C4E8...